

Communiqué de presse

« A une période où la préférence cantonale est de mise, sortir dans la rue quand on est frontalier et fonctionnaire est inconcevable. »

C'est par ces mots et mettant en copie le Ministre de la Santé, que la Directrice de la Maison de Vessy a qualifié la récente manifestation de son personnel. Choqué, celui-ci a réclamé des excuses. Mais ni la Directrice ni le Ministre ne semblent s'émouvoir de ces propos ouvertement xénophobes.

La ligne rouge est franchie. Quelles que soient les opinions politiques de la Directrice de la Maison de Vessy, celle-ci est représentante de l'Etat employeur, dans le secteur particulièrement sensible de la santé publique. Un secteur qui, justement, recourt massivement à l'engagement de personnel frontalier, notamment de par l'énorme besoin en personnel qualifié de notre canton dans ce domaine. Depuis maintenant plus d'une année, ce personnel s'est fortement mobilisé pour faire face aux vagues successives du covid. Personne alors ne s'autorisait à se questionner sur le lieu de résidence des employé-e-x-s qui venaient chaque jour soigner nos aîné-e-x-s. Mais que ce personnel ose aujourd'hui manifester pour réclamer l'application d'une initiative votée par la population genevoise (l'IN 125 qui demandait davantage de personnel pour soigner les aîné-e-x-s) et l'égalité de traitement d'avec le personnel des HUG (de par l'octroi de la prime gériatrie, versée au personnel s'occupant justement des personnes âgées et que ne perçoit pas le personnel de la Maison de Vessy), voilà qui est « inconcevable » pour la Directrice de la Maison de Vessy. En clair, les frontalier-ière-x-s sont bon-ne-x-s à laver nos aîné-e-x-s, mais pas à réclamer des droits.

Il est proprement inadmissible qu'une Directrice d'institution publique s'autorise à de tels commentaires, offensant ouvertement une grande partie de son personnel et l'entier des employé-e-x-s frontalier-ière-x-s du canton.

Les employé-e-x-s de la Maison de Vessy, et avec elles et eux le Groupement transfrontalier européen et le syndicat Avenir Syndical, exigent des excuses publiques de la Directrice de la Maison de Vessy, ou à défaut les excuses du Ministre de la Santé, sur ces propos xénophobes, indignes de la fonction occupée par cette personne !

Genève, le 31 mai 2021

Pour tout renseignement :

Manon Christen, Chargée de communication du Groupement transfrontalier européen – 0033 4 50.87 52 91

Thierry Daviaud, délégué syndical Avenir Syndical – 0033 7 70 04 62 32